



F . P . I . P .

Fédération Professionnelle Indépendante de la Police

Communiqué de presse :

Le bureau national laisse libre choix à ses sections régionales, départementales ou locales pour s'associer ou non à la manifestation de fonctionnaires organisée au plan national le 20 novembre 2007.

Il rappelle que toutes initiatives de manifester au nom de la FPIP doivent être formalisées conformément aux dispositions du Code du travail.

Pour le cas où cette manifestation aurait pour unique but de voir revaloriser les salaires ; elle lui apparaît comme fondée en fait comme en droit.

La police... LE métier

La FPIP... LE syndicat